

Communications du 22 août 2018

seeland.biel/bienne examine le potentiel de l'énergie éolienne dans le Seeland

Selon la Stratégie énergétique de la Confédération, le courant éolien doit couvrir 7 pourcent du besoin en électricité en Suisse jusqu'en 2050 et ainsi devenir un pilier important de la production d'électricité renouvelable. Le Canton de Berne veut encourager cette utilisation de l'énergie éolienne et prévoit que des plans directeurs régionaux concernant l'énergie éolienne soient disponibles jusqu'en 2020. Les régions y détermineront où des installations éoliennes d'une hauteur de plus de 30 mètres peuvent être construites. Si un plan directeur régional est disponible, les communes peuvent décider de l'emplacement exact.

Dans le Seeland, il existe aussi des zones convenant, en principe, pour l'exploitation de l'énergie éolienne selon la carte des vents du canton (www.be.ch/geoportal). seeland.biel/bienne veut clarifier plus en détail le potentiel d'installations éoliennes la région. Dans un premier temps, il faut examiner quels sites entrent en ligne de compte pour des éoliennes. Pour cela, des exigences doivent être satisfaites en matière d'offre éolienne, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de la nature ainsi qu'en termes de rentabilité, et cela nécessite l'acceptation de la population. S'il apparaît que des sites appropriés avec un potentiel suffisant existent, il faudra élaborer un plan directeur régional. Les travaux commenceront en 2019, dans la mesure où l'Assemblée des membres approuve le budget en décembre prochain.

seeland.biel/bienne soutien la préservation du terrain de camping Gampelen Fanel

Les baux à ferme conclus entre le Canton de Berne, à titre de propriétaire foncier, et le Touring Club Schweiz (TCS), en tant qu'exploitant du terrain de camping Gampelen Fanel, arrivent à terme fin 2018. En décembre 2017, le Tribunal administratif a abrogé la décision du Gouvernement bernois du mois d'août 2016, qui prévoyait la prolongation des contrats de 35 ans. Quelques mois avant l'expiration du contrat, ce qu'il adviendra du terrain de camping n'est pas clair.

seeland.biel/bienne s'engage pour la pérennité du terrain de camping et a invité la Evi Allemann, conseillère d'État en charge du dossier, à trouver rapidement une solution pour le maintien durable du terrain de camping Gampelen Fanel.

Ce terrain de camping revêt une grande importance économique locale pour le Seeland. Des possibilités d'hébergement sont l'épine dorsale de la valeur ajoutée touristique. Les campeurs séjournent dans le Seeland, utilisent les offres touristiques et gastronomiques, achètent dans les magasins locaux et servent d'ambassadrices et ambassadeurs pour le

Seeland. Le projet «Vacances au potager du Seeland» ayant montré combien il est difficile de créer de nouvelles possibilités d'hébergement, il est d'autant plus important de garder celles qui existent.

La réserve naturelle Fanel a été créée en 1967, douze ans après l'établissement du terrain de camping. Lors de la création de la réserve naturelle, la comptabilité de la protection de la nature et de l'utilisation du camping a été supposée. Dans la décision de mise sous protection du 14 mars 1967, l'utilisation du camping y est aussi explicitement autorisée. L'existence de plus de 60 ans du terrain de camping montre qu'il est possible de concilier le tourisme et la protection de la nature. Cela doit aussi être possible dans le futur.

Le Canton autorise deux nouveaux projets NPR

La Promotion économique du canton de Berne soutient deux projets dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR), que seeland.biel/bienne a soumis en juin 2018:

- **Campus d'apprentissage pour les métiers axés sur la technique:** dans le cadre d'une étude de faisabilité, il s'agit d'examiner si et comment les jeunes de toute la Suisse, qui veulent faire un apprentissage dans un métier axé sur la technique, trouvent le chemin du Seeland. Avec le Campus d'apprentissage, il ne s'agit pas seulement de créer des possibilités de logements adéquats, mais de fournir d'autres prestations telles que des ateliers d'enseignement et d'exercice pratique, des zones de rencontre ou de restauration. La Chambre économique Bienne-Seeland (Lead) et seeland.biel/bienne sont en charge du projet.
- **Collaboration Hautes écoles et économie:** ce projet doit faciliter l'accès aux Hautes écoles spécialisées pour les PME. Il s'agit de contacts qui améliorent la compréhension des différences entre l'environnement académique et l'industrie. Les mandats de projet peuvent être des travaux individuels, des travaux en groupe et en classe. La Chambre économique Bienne-Seeland est en charge du projet et procure les contacts. À moyen terme, le projet doit pouvoir être poursuivi de manière autonome.

Les deux projets sont soutenus par la Confédération et le Canton de Berne dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Vous trouverez d'autres informations sur la NPR: www.seeland-biel-bienne.ch

Pour tout renseignement complémentaire:

Thomas Berz, directeur

Téléphone : 031 388 60 65

Courriel: info@seeland-biel-bienne.ch